



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
CABINET DU PREFET**

N° Spécial

29 novembre 2021

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial CABINET du 29 novembre 2021

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB/BRE N° 2021-1047	26.11.2021	Arrêté abrogeant l'arrêté CAB/BRE n°2021-990 accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement.	3
CAB/BRE N° 2021-1048	26.11.2021	Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement	4
CAB/BRE N° 2021-1049	26.11.2021	Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement	4

CABINET DU PREFET

Arrêté CAB/BRE n° 2021-1047
abrogeant l'arrêté CAB/BRE n°2021-990 accordant la médaille
pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Considérant le rapport du commandant de la CRS Autoroutière Ouest Ile-de-France du 27 août 2021 ;

Considérant la demande de madame Aliénor CHARRON ARZOUMANIAN ;

Sur proposition de la directrice de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

L'arrêté préfectoral CAB/BRE n°2021-990 accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement est abrogé.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 26 Nov. 2021

Le préfet,

Laurent HOTTIAUX

Arrêté CAB/BRE n° 2021-1048
accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Considérant le rapport du commandant de la CRS Autoroutière Ouest Ile-de-France du 27 août 2021 ;

Sur proposition de la directrice de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :
madame Aliénor CHARRON ARZOUMANIAN, née le 26/12/1991 à Paris.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 26 Nov. 2021

Le préfet,

Laurent HOTTIAUX

Arrêté CAB/BRE n° 2021-1049
accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du
28 juin 2021 ;

Sur proposition de la directrice de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- monsieur Philippe PADUANO, capitaine de police
- monsieur Franck DUBOIS, brigadier-chef de police
- madame Béatrice CHEVALIER, brigadier de police
- monsieur Emmanuel JEHANNO, gardien de la paix
- monsieur Baptiste PLEDEL, gardien de la paix
- madame Tifenne MORVAN, gardien de la paix
- monsieur Axel TOLEDO, gardien de la paix
- madame Pauline COMBES, gardien de la paix

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 26 Nov. 2021

Le préfet,

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>